



HAL
open science

Introduction : "La folie 1800"

Stéphanie Genand

► **To cite this version:**

Stéphanie Genand. Introduction : "La folie 1800". Orages, Littérature et culture (1760-1830), 2023, 21, pp.11-20. <hal-04300200>

HAL Id: hal-04300200

<https://hal.science/hal-04300200v1>

Submitted on 22 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Introduction

Stéphanie Genand

LA FOLIE 1800

Existe-t-il une folie propre au moment 1800 ? Ce numéro 21 d'*Orages*, revue spécialisée dans la littérature et la culture des années 1760-1830, le laisse entendre. Une telle hypothèse n'a pourtant rien d'évident. Plus encore, elle se heurte d'emblée à l'ombre magistrale de Michel Foucault. Son *Histoire de la folie à l'âge classique*, publiée en 1972 et que vient compléter la récente édition du *Pouvoir psychiatrique*¹, issu de ses cours dispensés au Collège de France entre 1973 et 1974, oppose en effet deux obstacles à l'idée d'une folie spécifique au tournant des Lumières : l'un, chronologique, qui tient à l'élaboration, au cœur de son analyse, d'une *épistémè* si large qu'elle fond le XVIII^e siècle, à l'exception du *Neveu de Rameau* de Diderot², dans une séquence répressive devenue célèbre sous le nom de « grand renfermement³ » ; l'autre, idéologique, qui voit dans le triomphe de la clinique incarnée par Pinel et Esquirol lorsque s'élabore le modèle asilaire l'instrument d'une coercition responsable d'une marginalisation officielle et désormais scientifique du fou. Médicalisé et prétendument soigné, ce dernier se voit certes libéré des chaînes du lieutenant de police, mais pour mieux retomber dans celles, plus retorses et donc plus dangereuses encore, du psychiatre :

Sous le regard qui l'enveloppe maintenant, [la folie] se dépouille de tous les prestiges qui en faisaient récemment encore une figure conjurée dès qu'aperçue ; elle devient forme regardée, chose investie par le langage, réalité qu'on connaît ; elle devient objet⁴.

Cette interprétation de Foucault a suscité et suscite encore de vives critiques⁵. Devenue incontournable, comment n'aurait-elle pas problématisé durablement la singularité clinique du moment 1800 ? Plusieurs éléments la rendent cependant discutable ou partielle, à commencer par l'expérience de la Révolution. Si cette dernière marque, sur le plan médical, la naissance officielle de l'aliénisme tant l'émergence du citoyen interroge aussitôt les limites de cette catégorie⁶ – qui y inclure et surtout qui en exclure, et selon quels critères ? –, elle n'en constitue pas moins, à une plus vaste échelle anthropologique, un événement inouï et dont l'intensité bouleverse en profondeur les contemporains : la Révolution laisse derrière elle à la fois des individus aux âmes brisées et des médecins désarçonnés par la prolifération de nouveaux symptômes, difficiles à interpréter tout autant qu'ils défient les nosographies traditionnelles⁷. La violence politique découpe ainsi une

¹ Michel Foucault, *Le Pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France (1973-1974)*, Paris, Seuil, 2023.

² Voir Florence Chapiro et Jean Goldzink, « Le Neveu de Rameau après Michel Foucault », *Raisons politiques*, n°17, 2005/1, p. 161-177.

³ Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972, p. 67. La répression de la folie y distingue, sous la plume de Foucault, « la Renaissance » qui laisse les fous en liberté, de « l'âge classique » qui les marginalise.

⁴ *Ibid.*, p. 552.

⁵ L'une des plus retentissantes est menée par Marcel Gauchet et Gladys Swain, *La Pratique de l'esprit humain. L'institution asilaire et la révolution démocratique*, [1980], rééd. Paris, Gallimard, 2007. Sur les enjeux de cette polémique dans l'histoire littéraire, voire Florence Lotteric, « Nommer les frontières, gommer les frontières ? Retour sur "l'âge classique" et le "moment 1800" », dans Stéphanie Genand et Claudine Poulouin, *Parcours dissidents au XVIII^e siècle. La marge et l'écart*, Paris, Desjonquères, 2011, p. 23-35. Voir aussi Laure Murat, *L'Homme qui se prenait pour Napoléon. Pour une histoire politique de la folie*, Paris, Gallimard, 2011, p. 31-35.

⁶ Voir Jean-Luc Chappey, « Le nain, le médecin et le divin marquis. Folie et politique à Charente entre le Directoire et l'Empire », *Annales historiques de la Révolution française*, n°374, 2013/4, p. 53-83.

⁷ « Quelle époque d'ailleurs plus favorable que celle des plus grands orages de la Révolution, toujours propre à donner une activité brûlante aux passions, ou plutôt à produire la manie sous toutes ses formes ? » écrit notamment Philippe Pinel dans son *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie*, Paris, 1801, p. 9.

séquence inédite dans l'histoire des dérèglements psychiques⁸ et tel n'est pas le moindre intérêt du moment 1800 qu'il élargit considérablement l'empan de la folie et redessine ses contours. Irréductible à la naissance de l'asile dès lors qu'elle engage tous les domaines de l'existence, concerne tous les citoyens et étend son onde de choc bien au-delà des murs de Bicêtre, de Charenton ou de la Salpêtrière, la folie désigne désormais un phénomène plus général de désorientation dont atteste, entre autres indices, sa requalification en événement « insensé », pour reprendre un adjectif récurrent entre 1780 et 1820. Anouchka Vasak, dans son dernier ouvrage analysant les singularités de cette même période, consacre son troisième chapitre, « Aux origines du mal du siècle », à l'importance de réévaluer et de rebaptiser alors la folie :

C'est ce nouvel esprit qui a rendu possible un autre regard sur la folie, que l'usage lexical signale et entérine : les « fous » deviennent des « insensés », puis « aliénés », en vertu de l'idée-phare de Pinel, que demeure souvent dans le sujet un reste de raison⁹.

Du *Nouveau Dictionnaire français* enregistrant, dès 1792, l'adjectif « insensé » comme synonyme de « fou, qui a perdu le sens, qui a l'esprit aliéné » ou « qui se dit des choses qui ne sont pas conformes à la raison, au bon sens¹⁰ », à Louis-Sébastien Mercier qui envisage lui aussi, dans son histoire de France, des « temps insensés¹¹ », l'omniprésence de ce qualificatif explicite le périmètre à la fois plus vaste et surtout moins exclusivement médical d'une folie devenue, outre l'objet d'une nouvelle approche thérapeutique, l'expression des troubles du temps. La recherche d'une déraison spécifique du moment 1800 commence ainsi par une nécessaire extension du domaine de l'étrangeté. Au lendemain de la Révolution, les symptômes de cette dernière sont partout : dans la rue, dans les gestes, au cœur des voix, sous la plume des dramaturges ou dans la palette des peintres confrontés à des rictus jamais vus, à des regards perturbants, à des visages tout à la fois hilares et grimaçants.

L'échelle pluridisciplinaire d'*Orages*, s'intéressant autant à l'histoire intellectuelle et littéraire qu'à la culture et aux productions artistiques du temps, s'avère donc l'instrument peut-être le plus pertinent pour tenter d'approcher ce phénomène multimodal. La folie, rebaptisée « temps insensés » puisqu'elle quitte la seule sphère médicale pour interroger l'ensemble des expériences du trouble à cette époque – politique, moral, social et esthétique –, parle à l'évidence plusieurs langues entre 1780 et 1830. Les neuf contributions réunies dans ce numéro en témoignent : qu'elles envisagent les écrits ou les fictions de soi (Blandine Poirier et Romain Enriquez), les romans (Maxime Triquenaux, Raphaëlle Brin, Bertrand Marquer et Michele Morselli), le théâtre (Laetitia Saintes), les portraits (Bernard Gendrel) ou les discours aliénistes (Lucien Derainne), un éventail complexe de réflexions et de pratiques s'y déploie. Toutes confirment du même geste et l'existence d'une folie propre à ces années et sa singularité : si la médecine s'en empare avec une acuité nouvelle, elle ne la circonscrit jamais, pas plus qu'elle ne réussit à en contenir les manifestations, ni les expressions.

UNE FOLIE INTERSECTIONNELLE

De quoi l'insensé devient-il alors précisément le nom en 1800 ? Avant tout du profond désordre de la vie sociale. L'expérience n'est pas nouvelle au XVIII^e siècle et la banqueroute de Law a déjà puissamment illustré, sous la Régence, le coût moral de la valse des fortunes et des places¹². Une

⁸ Hypothèse déjà brillamment démontrée par Laure Murat dans *L'Homme qui se prenait pour Napoléon*, p. 14 : « Peut-on évaluer le rôle d'une révolution ou d'un changement de régime dans l'évolution du discours de la déraison ? »

⁹ Anouchka Vasak, *1797. Pour une histoire météore*, Paris, Anamosa, 2022, p. 71.

¹⁰ *Nouveau dictionnaire français*, Lyon, Delamollière, 1792, t. I, p. 672.

¹¹ Louis-Sébastien Mercier, *Histoire de France de Clovis jusqu'au règne de Louis XVI*, Paris, Cérioux-Lepetit, 1802, p. 100.

¹² Voir Florence Magnot, (dir.) *Gagnons sans savoir comment. Représentations du Système de Law du XVIII^e siècle à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017 et *Le Roman et les échanges au XVIII^e siècle. Pertes et profits dans la fiction des Lumières*, Paris, Garnier, 2020.

nouvelle étape se franchit toutefois à la fin de l’Ancien Régime : les changements de statut et de position n’y sont plus circonstanciels, ni opportunistes pour les plus chanceux, mais irréversibles. La structure et la hiérarchie des ordres ont définitivement disparu et la nuit du 4 août condamne aux flammes ou à l’obscurité aussi bien les privilèges que la certitude d’exister : dans le monde, mais également dans son pays, voire au sein de sa propre famille tant les recompositions et les transferts de patrimoines redistribuent là encore les prérogatives. Où vivre ? Qui être ? Et qui détient désormais l’autorité ? Ces questions, loin de rester l’apanage des aristocrates émigrés¹³, se posent désormais à tous les individus. Elles définissent de nouveaux ressentis et une nouvelle expérience de la vie quotidienne, à la fois chaotique, illisible et incapable de départager la raison de la folie. En témoigne exemplairement l’œuvre de Mercier. Éclairé ici par Maxime Triquenaux, le *Tableau de Paris* se révèle une fascinante enquête non seulement sur les réalités urbaines du Paris des années 1780, mais aussi sur les passions et l’instabilité psychique de ses habitants, enclins à la superstition, aux préjugés et préférant souvent renoncer à la raison plutôt qu’aux délices de leurs chimères.

La métaphore qui s’impose alors, inspirant plusieurs chapitres éloquents du *Tableau de Paris*¹⁴, est celle du carnaval. Cérémonie renouant avec la tradition antique du « monde à l’envers », le carnaval substitue au haut le bas et au contrôle la transgression. Si Bakhtine a jadis consacré sa puissance littéraire à la Renaissance¹⁵, il n’en ressurgit pas moins, sous un autre visage et avec une intensité décuplée, au moment 1800. Le carnaval n’y désigne plus seulement une esthétique du renversement et les différentes subversions dont elle s’accompagne, mais une confusion temporelle, voire un chevauchement des strates historiques dans lequel Victor I. Stoichita et Anna-Maria Coderch identifient la signature de la fin du siècle :

[Le carnaval] est, par définition, une fête célébrant le renouvellement périodique du temps. Il déchaîne les énergies, renverse les hiérarchies, mélange les individus dans une masse dynamique. Il agit sur le temps, en se constituant comme un temps intermédiaire, comme un entre-deux¹⁶.

Prenant pour archétype de cette expérience une scène de *Corinne ou l’Italie*, le roman publié par Germaine de Staël en 1807¹⁷ et dont le livre X retrace la découverte du carnaval de Rome par les deux personnages, saisis par le spectacle d’une « nation pêle-mêle, comme s’il n’y avait plus d’ordre social¹⁸ », V. Stoichita et A.-M. Coderch mettent en lumière, parmi les symptômes originaux de ce carnaval 1800, une perte des repères qui affecte la mémoire, les sentiments et jusqu’à la raison des protagonistes. Staël elle-même, choisissant stratégiquement d’ouvrir son récit sur la libération d’un « hôpital des fous¹⁹ » en proie aux flammes, plonge ses héros dans une si profonde mélancolie que cette dernière les aveugle parfois, les laissant incapables de distinguer les époques et de savoir s’ils vivent au temps des Romains ou sous la Révolution. Cet entrelacs, emblématique de la « carnavalisation liminaire du tournant du siècle²⁰ », s’accompagne également de rituels symboliques sous le signe de la violence et du déferlement des passions. Staël, décrivant dans *Corinne* les chevaux lancés à bride abattue lors de la course romaine, s’effraie la première devant la brutalité de leurs élans et la fougue d’appétits qui n’ont rien à envier à ceux des humains :

¹³ Voir Stéphanie Genand, *Romans de l’émigration (1797-1803)*, Paris, Champion, 2008.

¹⁴ Voir notamment le chap. CCCXXXII du t. 4 : « Car on a beau vouloir représenter les scènes riantes et animées de la folie, on n’y parvient pas quand le cœur est mécontent » : *Tableau de Paris*, rééd. Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, t. I, p. 886.

¹⁵ Mikhaïl Bakhtine, *L’Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen-Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1970.

¹⁶ Victor I. Stoichita et Anna-Maria Coderch, *Le dernier carnaval. Goya, Sade et le monde à l’envers*, [1999], rééd. Paris, Hazan, 2016, p. 18. Je remercie vivement M. Triquenaux de m’avoir fait connaître cet ouvrage.

¹⁷ Germaine de Staël, *Corinne ou l’Italie*, [1807], rééd. Simone Balayé, Paris, Gallimard, 1985, Livre IX, « La fête populaire et la musique », p. 239 *et sq.*

¹⁸ *Ibid.*, p. 242.

¹⁹ *Ibid.*, p. 43.

²⁰ Victor I. Stoichita et Anna-Maria Coderch, *Ibid.*, p. 41.

On s'étonne de voir ces chevaux libres ainsi animés par des passions personnelles ; cela fait peur, comme si c'était de la pensée sous cette forme d'animal²¹.

Le carnaval, en 1800, n'exprime donc plus seulement le renversement des places et le triomphe des forces du bas. Il traduit désormais une inquiétude, voire la peur, emblématisée par les créatures de Goya, de voir l'ensemble des identités soudain méconnaissables. Raphaëlle Brin, explorant la profondeur de ce trouble chez Casanova, analyse la figure du faux aristocrate exilé à la fin de sa vie comme le témoin privilégié d'une extravagance qui contamine l'ensemble de l'existence et déforme la langue elle-même, aussi désorientée que la vie politique et sociale. Orphelin ou plus exactement échoué sur les rives de l'histoire, le chevalier de Seingalt n'a d'autre remède, pour conjurer son égarement, que l'ellébore du souvenir.

Rien d'étonnant alors si l'altérité constitue l'expérience fondatrice de cette époque. Qu'elle soit subie, à la manière d'une disjonction avec sa propre existence proche de *l'inquiétante étrangeté* théorisée par Freud, ou fantasmée lorsqu'elle s'invente des adversaires, des fantômes ou des ennemis invisibles, l'altérité traduit un dérèglement général de la relation et une peur de la différence qui marginalise les figures inclassables. Le ou la mulâtre, étudié.e ici par Bertrand Marquer, cristallise l'ensemble de ces craintes : celle d'une histoire politique délibérément niée – la Révolution d'Haïti –, et dont l'homme ou la femme métis ravivent le souvenir, et celle d'une hybridité sociale inscrivant ces personnages à la frontière de la servitude et de la liberté, dans une position d'autant plus intenable qu'ils ont eux-mêmes intégré la plupart des préjugés et deviennent ainsi les bourreaux de leur propre conscience ou les acteurs de leur propre effacement. La peur de ces « états mixtes » superpose à la folie clinique une folie sociale et raciale emblématisée par le personnage d'Ourika et qui confère une dimension intersectionnelle aux troubles du moment 1800. Défini pour la première fois aux États-Unis dans les années 1980, le concept d'intersectionnalité « réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle²² ». Mobilisé ici, il éclaire stratégiquement la complexité singulière de la folie au lendemain de la Révolution : ostracisant les anciens esclaves en même temps qu'elle occulte la nécessité d'importer l'égalité à Saint-Domingue, elle désigne moins une vraie maladie mentale que le danger quasi pathologique de qui s'écarte de la norme. Les personnes de couleur, sans oublier les femmes déjà étudiées par Yannick Ripa²³, échappent aux assignations, aux autorités et représentent, sinon une menace, une autonomie avec laquelle la démocratie naissante²⁴ doit composer.

L'ÉCRITURE BRISANT SES CHAÎNES

Comment la littérature et la création pourraient-elles sortir indemnes de tels bouleversements ? Non que le déferlement des passions les éteigne ou tarisse leur inspiration ; mais parce qu'elles ne peuvent ignorer l'intensité des troubles contemporains, ni ne pas vouloir en rendre compte. Là réside l'ambition paradoxale de l'écriture au moment 1800 qu'elle embrasse et ausculte le désordre, tout en s'exposant simultanément à lui succomber ou à devoir contrer ses assauts. Ce lien entre littérature et folie n'est pas nouveau. Les travaux de Juan Rigoli notamment l'ont bien mis en lumière, soulignant les influences réciproques entre création et clinique et l'invitation, voire la quasi-injonction faite aux écrivains, compte tenu de la notoriété des aliénistes au XIX^e siècle, de proposer à leur tour une « réplique²⁵ », autrement dit un infléchissement de leurs textes qui réponde à la

²¹ *Ibid.*, p. 245.

²² Sirma Bilge, « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène*, n°225, 2009/1, p. 70.

²³ Voir Yannick Ripa, *La Ronde des folles. Femmes, folie et enfermement au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1986. Voir aussi Laure Murat, « La folie au féminin », dans *La Maison du docteur Blanche. Histoire d'un asile et de ses pensionnaires, de Nerval à Maupassant*, [2001], rééd. Paris, Gallimard, 2013, p. 236-267.

²⁴ Sur cette « folie à l'âge démocratique », voir Marcel Gauchet et Gladys Swain, *La Pratique de l'esprit humain, op. cit.*, p. I-XXVIII.

²⁵ Juan Rigoli, *Lire le délire. Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2001, p. 457.

nouvelle ampleur du champ psychiatrique. Ces « dissidences littéraires²⁶ », pour reprendre la formule de J. Rigoli, se traduisent le plus souvent par une ambition mimétique, les œuvres proposant alors une « thématization, d'abord du savoir et des institutions de la médecine mentale [...] et aussi [...] une adoption partielle mais significative, de son lexique²⁷ ». À considérer cependant les textes qui paraissent entre 1780 et 1830, force est de constater que cette recherche de ressemblance, dût-elle osciller entre les modalités « du calque et de la satire²⁸ », n'est pas le principal enjeu de ce corpus. Les auteurs y privilégient plutôt l'interrogation active et la réflexion thérapeutique – l'écriture apaise-t-elle les passions ? L'art de composer permet-il de retrouver progressivement une unité ? –, comme si la folie ne constituait pas pour eux un univers dont il faudrait reproduire le décor, mais une incertitude métaphysique – qui sommes-nous ? Et maîtrisons-nous notre conscience ? – avec laquelle leurs récits devraient désormais négocier. En témoigne la position intersticielle adoptée par Suzanne Necker dans ses *Mélanges*, auxquels s'intéresse ici Blandine Poirier, entre perspective mémorialiste et fragments diaristes. La mère de Germaine de Staël, autrice elle aussi, tente à la fois d'exprimer la folie et de la juguler. Or loin de constituer une menace lointaine, ni une maladie qui ne frapperait que les autres, cette dernière surgit quelquefois sous sa propre plume, qu'elle inspire au point qu'il devient nécessaire de la maîtriser. La forme lapidaire de ses écrits ne témoigne donc pas d'une « conscience éclatée²⁹ » caractéristique, pour Virginie Tellier, de l'exaltation romantique de la folie. S. Necker invente au contraire un fragile déséquilibre qui résiste à l'extériorité distante, autant qu'il conjure l'écueil de « l'indicible³⁰ ».

La littérature du moment 1800 apprivoise donc de l'intérieur une étrangeté ou une subjectivité rendue plurielle par l'intensité des passions. Elle n'imité pas un traitement, ni une démarche médicale, mais expérimente de nouvelles voix, fussent-elles celles de la séance thérapeutique mobilisée par le *Stello* de Vigny qu'analyse Romain Enriquez dans sa contribution. La complexité narrative permet en effet de croiser les temporalités et les énonciations, si bien que le récit traduit moins un quelconque dérèglement qu'il n'ouvre à la difficile connaissance de soi un laboratoire stratégique où se diviser, s'observer et se donner la parole. Au lendemain de la Révolution, les frontières se brouillent plus que jamais entre le réel et la représentation, comme entre l'espace public et la chose publique devenue elle aussi un spectacle, qu'il s'agisse des exécutions dont Michele Morselli analyse le traumatisme durable dans la littérature fantastique, ou des débats parlementaires aussi mouvementés et irréels qu'une pièce de théâtre. Où trouver meilleur refuge contre cet emballement collectif qu'au fond d'une salle, face à la scène ? Laetitia Saintes, s'appuyant sur les analyses que propose Chateaubriand de la dramaturgie contemporaine, souligne à la fois l'inventivité d'un genre mêlant les formes et les registres jusqu'au « monstrueux » de *La Mère coupable* et sa labilité, le théâtre épousant au plus près les soubresauts du temps et son « dérangement de génie ». La littérature n'imité donc pas la psychiatrie à la fin du siècle. Elle l'inspire au contraire, lui léguant des scénarios moraux – la « ruse innocente » analysée par Lucien Derainne –, quitte à soulever la question éthique des limites du traitement : le médecin a-t-il le droit de déployer toutes les stratégies ? Peut-on tromper un malade pour son bien ? Les « Monomanes » de Géricault problématisent encore davantage la légitimité du regard que l'artiste et le spectateur posent sur le visage fascinant des fous ou de celles et ceux que submerge leur passion. Associés aux personnages de Balzac par Bernard Gendrel dans le parallèle qu'il dresse entre les portraits picturaux des fous et les portraits littéraires du génie, dans *La Recherche de l'absolu* notamment, ces monomanes interrogent le pouvoir de la figurabilité et la capacité des artistes à capter les « formes sémantiques » de leur époque, indépendamment des différences de genre ou de support. Porosité, transfigurations, fragilisation du réel : tels sont les nouveaux mots d'ordre de la littérature en 1800.

²⁶ *Ibidem*.

²⁷ *Ibidem*.

²⁸ *Lire le délire, op. cit.*, p. 460.

²⁹ Virginie Tellier, *L'X de la parole. Essai sur le discours du fou dans le récit romantique européen*, Paris, Garnier, 2017, p. 105.

³⁰ *Ibid.*, p. 603.

REPENSER LES LUMIÈRES

Difficile, dans ces conditions, de croire encore aux Lumières. Que reste-t-il de la raison et de la perfectibilité ? L'examen des « temps insensés » révèle ainsi, sous un nouvel angle, la nécessité de repenser les Lumières. Elles font, depuis plusieurs années, l'objet de réflexions critiques³¹ qui toutes déconstruisent « l'image traditionnelle [...] d'un petit groupe de philosophes parisiens maniant l'ironie et l'esprit critique contre l'intolérance religieuse et le fanatisme³² ». Colonialisme, universalisme, européocentrisme : ces concepts majuscules font écran à la réalité plurielle d'un courant de pensée irréductible à un seul pays, et même à un seul continent, quand ils n'occultent pas la diversité philosophique de Lumières qu'on a pu dire « radicales³³ » pour relativiser l'audace du canon français. Ce ne sont pourtant pas exactement ces enjeux qui ressortent du présent numéro. Les textes publiés entre 1780 et 1830 font plutôt état d'une persistance irrationnelle dans laquelle il est difficile de ne pas voir un bilan problématique de ce que certains philosophes ont rêvé pour les Lumières : une mission éducatrice, civilisatrice et modératrice. À moins que cette représentation ne soit elle-même un rêve. Les plus récentes études le laissent entendre, d'A. Lilti qui rappelle la présence « de l'irrationnel, au cœur des Lumières³⁴ » à Y. Citton pour qui il importe de « remettre en valeur une altérité *interne* aux écritures des Lumières », incluant notamment « le délire paranoïaque de Rousseau vieillissant et toute la “folie” littéraire de Diderot³⁵ ».

Force est de constater que les neuf contributions réunies ici accèdent à cette hypothèse. La raison, fragile depuis longtemps et qui n'attend pas l'expérience de la Révolution pour vaciller³⁶, n'est probablement plus le meilleur instrument pour comprendre ce qu'a effectivement été le XVIII^e siècle. Non ce qu'il a suscité comme fantasmes, mais ce que les contemporains ont vécu, au plus près du terrain et des instantanés psychiques que les textes ou les images nous livrent d'eux. La plupart restent certes imaginaires et ne sauraient prétendre à une vocation documentaire officielle. Mais des compte rendus médicaux aux expériences fictionnelles et théâtrales, des récits enchâssés aux autopsies sans concession du moi, les « temps insensés » du moment 1800 achèvent de rendre aux Lumières leur déraison.

³¹ Voir notamment Céline Spector, *Éloges de l'injustice. La philosophie face à la déraison*, Paris, Seuil, 2016, Antoine Lilti, *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, Gallimard-Seuil, 2019, Yves Citton, *Altermodernités des Lumières*, Paris, Seuil, 2022 et « Controverses sur les Lumières », *Lumières. Histoire, littérature, philosophie*, n°33-34, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2019.

³² *L'Héritage des Lumières, op. cit.*, p. 10.

³³ Voir, sur l'ouvrage de Jonathan Israel, Antoine Lilti, « Comment écrit-on l'histoire intellectuelle des Lumières ? Spinozisme, radicalisme et philosophie », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2009/1, p. 171-206.

³⁴ *L'Héritage des Lumières, op. cit.*, p. 11.

³⁵ *Altermodernités des Lumières, op. cit.*, p. 34-35.

³⁶ Pour sa présence au début du siècle, voir René Démoris et Henri Lafon (dir.), *Folies romanesques au siècle des Lumières*, Paris, Desjonquères, 1998.